

## *Eveil à la maison paysanne, 23<sup>e</sup> chapitre*

### **LES TEMPS DES MAISONS**

Ce document peut-être librement utilisé et diffusé, à l'exclusion de tout usage lucratif

© Jean-Yves Chauvet mars 2018

*L'âge d'une maison, du moins ses âges, font son ancienneté et la renvoie à ses époques de construction ou d'agrandissement. Il est rare qu'une maison soit d'un seul temps, elle a pu être édifiée ou une plusieurs fois, en tout ou en partie. Le temps de la maison n'est pas seulement celui de son âge, il est également celui qu'il a fallu pour la construire, celui qu'a duré son occupation au cours de la société paysanne ; il est encore celui qui s'est écoulé depuis son abandon jusqu'à aujourd'hui. Il est le temps, beaucoup plus important, de croissance ou de mise en forme de ses matériaux ; il est celui qu'il a fallu pour qu'elle passe de mode et se perde de mémoire, après sa disparition ; il est encore celui de l'oubli de ses derniers occupants. Mais tous ces temps-là sont vulnérables car il suffit d'un présent trop agressif, trop impérieux pour les enlever à notre sentiment, à notre entendement et à notre mémoire. C'est bien pour cela qu'il faudrait à peine toucher aux maisons anciennes, en les restaurant, pour qu'elles ne se « détemporisent » pas.*



*Coatauve (Côte-d'Armor) 2003, 1743, 1768, 1797, les dates portées permettent de suivre l'évolution en longueur de cette maison à plusieurs logis, dont les styles d'ouvertures nous révèlent qu'ils ont été reconstruits au XIX<sup>e</sup> siècle.*

**Le temps de la maison** renvoie d'abord celle-ci à l'époque à laquelle son style apparent la rattache, un style le plus souvent révélé par les matériaux, le volume des maisons et, surtout, la composition et de la nature des ouvertures qui marquent leur époque en raison de leur évolution assez universelle, qu'il faudrait pouvoir marquer chronologiquement de lieu en lieu. Par exemple, dans la Brenne, les linteaux à segment d'arc non délardé s'attachent plutôt au XVII<sup>e</sup> siècle, alors que les linteaux à segments d'arc, délardés pour mieux prendre la lumière, le font d'avantage au XVIII<sup>e</sup><sup>1</sup>. Mais cette hypothèse ne tiendra vraiment qu'avec la datation formelle de ces ouvertures à partir d'analyse en dendrochronologie ou par la présence de dates portées, à condition également que nous disposions d'un nombre suffisant de maisons témoins. Disons seulement que l'apparence de la maison la situe sur une échelle de temps mais que cette échelle peut être contrariée par des effets de diachronie, quand la maison affiche plusieurs époques, ce qui est fréquent. L'essentiel est que ces époques soient révélées avec assez de précision.



*Montrevel-en-Bresse le Sougey (Ain), 2003, la partie centrale a été datée par dendrochronologie de 1461, ce qui en fait l'une des plus vieilles maisons paysannes de France, encore habitée au début des années 2000. Elle a donc été construite l'année de la mort du roi Charles VII, sauf que la Bresse lyonnaise appartenait alors à la Savoie !*

---

<sup>1</sup> Proposition de Jean-Louis Soubrier, ancien président de Maisons Paysannes de France.

Ces époques auxquelles appartiennent les maisons n'ont toutefois d'autres durées que celles des styles qui les représentent et ceux-ci ne s'ajustent pas nécessairement de façon linéaire, même au sein d'un corpus achevé : il arrive qu'ils se chevauchent, au nom d'une logique difficile à certain, de la même façon que le temps n'est pas linéaire mais souvent multiple. Les patrimoines d'architecture paysanne ont précisément vocation à le démontrer parce qu'ils fixent le temps à partir de leur diachronie. Par exemple, les temps d'usage des matériaux peuvent se superposer : si la brique de remplissage a remplacé le torchis, et si la brique porteuse l'a fait du pan de bois, on a pu continuer à construire des maisons en pan de bois, alors que l'on commençait à édifier des maisons en brique dans un même village.



*Bising (Moselle), 1980 la maison dite du Clément a été construite en 1750, entièrement en pan de bois. Vers 1838, le rez-de-chaussée a été réédifié en pierre, tandis que les hourdis de torchis de l'étage, sur la droite, ont été remplacés par de la brique.*

*La maison d'en face, dite de la Lucie, a été bâtie en 1837, de façon hybride, pan de*

*bois à l'étage et pierre au rez-de-chaussée pour l'extérieur, et pans de bois complet en cloisons. Mais, alors que la brique commençait à se répandre dans le village, le torchis était toujours utilisé par le remplissage des pans de bois de cette maison. On*



*notera que le pan de bois n'a plus la même allure, plus serré, de conception plus sèche. Il a perdu ses entretoises horizontales et fait l'objet d'un surcroît, sous l'égout.*

Un mouvement s'amorce avant qu'un autre ait achevé son cycle, c'est particulièrement vrai pour le passage au styles d'ouvertes du XVIII<sup>e</sup> siècle, à celui du XIX<sup>e</sup>, qui ne s'est accompli qu'au cours des premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, étant évident que le temps d'évolution des maisons ne répond pas au découpage strictement séculaire du calendrier. Il nous appartient dès lors de saisir les dynamiques de temps propres au corpus d'architecture géographiquement définis, par leur unité typologique par exemple.



*Bagnac (Cantal) 1985, un ensemble de deux maisons, construit sur deux siècles, à gauche, le XVII<sup>e</sup>, à droite, le XVIII<sup>e</sup>. On appréciera l'enrichissement du volume.*

*La diachronie d'une seule maison ne suffit pas, il faut celle de tout un groupe de maisons, sinon d'un corpus entier, pour entretenir une certaine profondeur de temps dans un lieu donné, profondeur construite à partir des dates ou des périodes auxquelles s'attachent les caractères architecturaux de ce corpus. La perception de cette profondeur de temps s'appuie sur notre perception sensible du temps porté et contenu par les formes construites conservées intègres et entières de leur époque. Elles font plus que représenter celles-ci, elles nous conduisent à elles depuis notre présent qui prend dès lors une certaine longueur de temps. Une maison du XVII<sup>e</sup> siècle nous permet ainsi de remonter à ses origines quand elle en a conservé les formes bâties : les maisons du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> ont le même pouvoir si bien que leur présence commune nous permet de gravir leurs échelles de temps respectives. Il suffit, pour laisser opérer ce pouvoir d'attraction, de se laisser prendre par la force des époques vers lesquelles nous conduisent les maisons et les édifices qui en sont venus intègres, de se laisser entraîner par la dynamique de leurs volumes, par l'expression et la résonance de leurs matériaux, par un certain esprit de mise en œuvre perceptible dans la reconnaissance des savoir-faire, dans la texture des surfaces ouvragées, par exemple, des traits de scie de sciage de long. Cette reconnaissance d'un temps durable demande bien sûr de s'extraire d'un présent trop absolu, le nôtre, pour reconnaître que d'autres présents, plus relatifs, restent perceptibles tant qu'ils sont portés par leurs formes construites ou les objets qui les représentent, grâce auxquelles et auxquels le temps coule de sources plus lointaines, mais avec la même puissance que notre temps le plus actuel.*



*Bagnac (Cantal) 1985. En haut, encadrements chanfreinés, fenêtre à traverse et à appui saillant sont la signature de la Renaissance.*



*Ci-contre, Bagnac (Cantal), 1985, 1795, le linteau en segment d'arc révèle un style du XVIII<sup>e</sup> siècle qui se poursuit sur les premières décennies du XIX<sup>e</sup>.*



*A Bult (Vosges), un ensemble de quatre maisons permet de franchir cinq siècles sur à peine 100 m. Les trois premières sont ainsi regroupées.*



*A l'arrière, se situe la doyenne, elle présente de façon cohérente le style du XVII<sup>e</sup> siècle et est précisément datée de 1605 sur la clef de l'arc de la porte de grange.*



*À l'avant droite, cette maison affiche trois époques : le linteau de la porte d'entrée est daté de 1580, mais les deux fenêtres du logis, au rez-de-chaussée, sont du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que celles de l'étage et du logis rajouté, sur la gauche, sont du XIX<sup>e</sup>.*



*À l'avant gauche, cette deuxième maison n'est pas datée mais on observe que les fenêtres centrales du logis, au rez-de-chaussée, sont du XVIII<sup>e</sup> siècle alors que toutes les autres, à l'étage et aux ailes, sont du XIX<sup>e</sup>. À gauche, l'ajout d'un logis est évident, à droite, c'est une écurie qui a été pu transformée en pièce habitable.*



*Enfin, à l'avant droite de ce groupe de maisons, se situe celle-ci, datable par la composition de ses ouvertures de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Son logis compte plusieurs fenêtres par pièce et elle possède un double corps d'exploitation. Ainsi, va-t-on dans ce quartier de Bult, sur quelques dizaines de mètres à peine, de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à celle du XIX<sup>e</sup>, en passant par les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>, ce qui nous permet d'apprécier l'évolution d'un même type de maison.*

**La durée d'une maison** se mesure bien sûr à partir de sa date de construction ou de reconstruction, si elles sont connues par dates portées, à condition que ces dates soient cohérentes avec le style de la maison. Autrement, il faudrait apprécier leur possible remploi ou les limites de leur interprétation, quand elles ne s'attachent qu'à une partie de la maison. Il est toujours utile de compléter la datation par dates portées avec une datation par dendrochronologie, ce qui nécessite de disposer de bois comportant encore de l'aubier, qui ne soient pas issus de remplois. Cette double datation permet de confirmer la pertinence des dates portées et d'apprécier les délais de mise en œuvre des bois, étant précisé que la dendrochronologie ne sert qu'à dater l'abattage du bois.



*Le Montet (Lozère), 2013, cet ensemble, qui relève aujourd'hui d'une même propriété, affiche les trois dates de 1908, sur le linteau de la porte de la partie habitation, à droite, 1864, sur la clef de voute du linteau en demi cintre de la deuxième porte en partant de la gauche et 1871, sur le pignon nord de la grange qui borde à l'ouest cette petite cour, invisible sur ta photo . Inutile de préciser que la*

*partie de gauche est plus ancienne, du XVII<sup>e</sup> siècle, sa fenêtre a été bouchée quand ce logis a cessé d'être utilisé.*

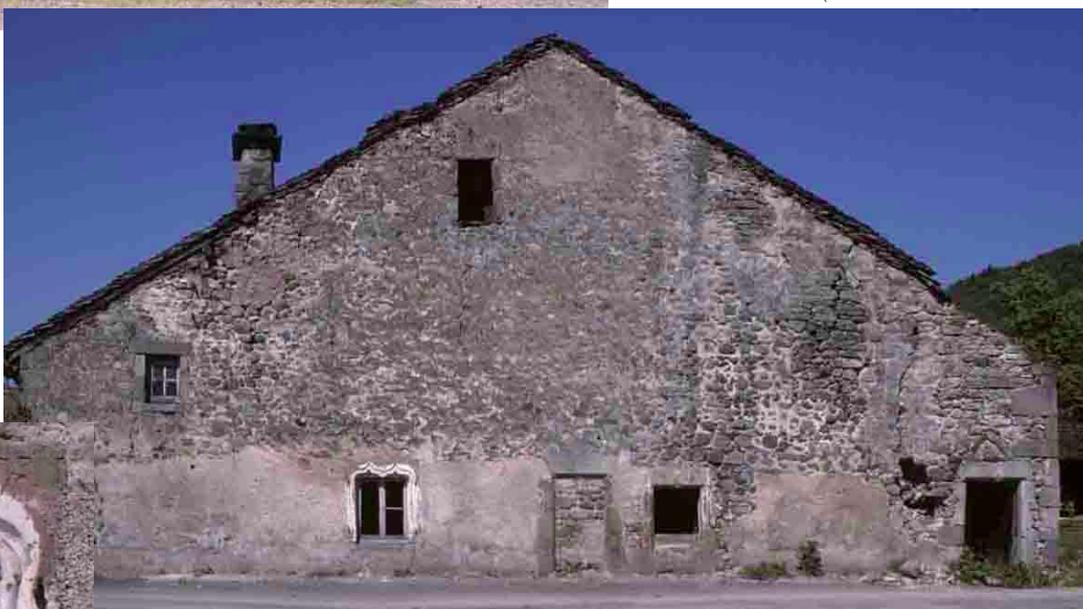
L'intérêt de dater une maison, à l'année ou aux années près, quand sa construction s'est faite en plusieurs temps, est de *mettre ces années en correspondance avec les événements de l'histoire*, la grande histoire ou l'histoire locale ce qui, en cumulant l'ensemble de ces dates portées, permet d'apprécier l'empreinte historique d'un corpus donné dont le temps s'inscrit dès lors dans celui d'une civilisation. Ainsi, la maison ne porte plus seulement sa propre

mémoire mais elle se montre encore le témoin de son époque, des personnages, des événements et de l'histoire sociale qui s'y sont gravés.



*Sainte-Marie-en-Chanois (Haute-*

*Saône), 1998, la façade a été reconstruite au XIX<sup>e</sup> siècle, mais la fenêtre à double accolade du pignon porte la date de 1564, en cohérence avec le style général des*



*ouvertures du pignon. En 1564, nous sommes sous le règne de Charles IX, mais la Franche-Comté n'est pas française, elle relève du Saint Empire germanique. Le 27 mai, Calvin meurt à Genève tandis que le 13 septembre, le sieur Sautrain, convaincu d'inceste sur sa belle sœur, est condamné à être étranglé et brûlé. A Paris, Charles Estienne publie « L'agriculture et la maison rustique ». Le 4 août, un édit du roi à établi que l'année ne commencerait plus à Pâques mais au 1<sup>er</sup> jour du mois de janvier. Accompagnée de sa mère, Catherine de Médicis, entreprend un tour de France de deux trois ans.*



*Béning-les-Saint-Avoid (Moselle) alors village du duché de Lorraine. Cette maison de laboureur très typée a été construite en 1728, l'année où la cour ducale a décrété que les sages-femmes (les matrones), seraient élues par les femmes de la paroisse. A Paris, la construction du Palais Bourbon était achevée.*



*Béning-les-Saint-Avoid (Moselle), 1737, Cette année-là, le duc de Lorraine, roi de Pologne déchu et beau-père du roi de France Louis XV, Stanislas Leszczynski, installe sa cour au château de Lunéville.*



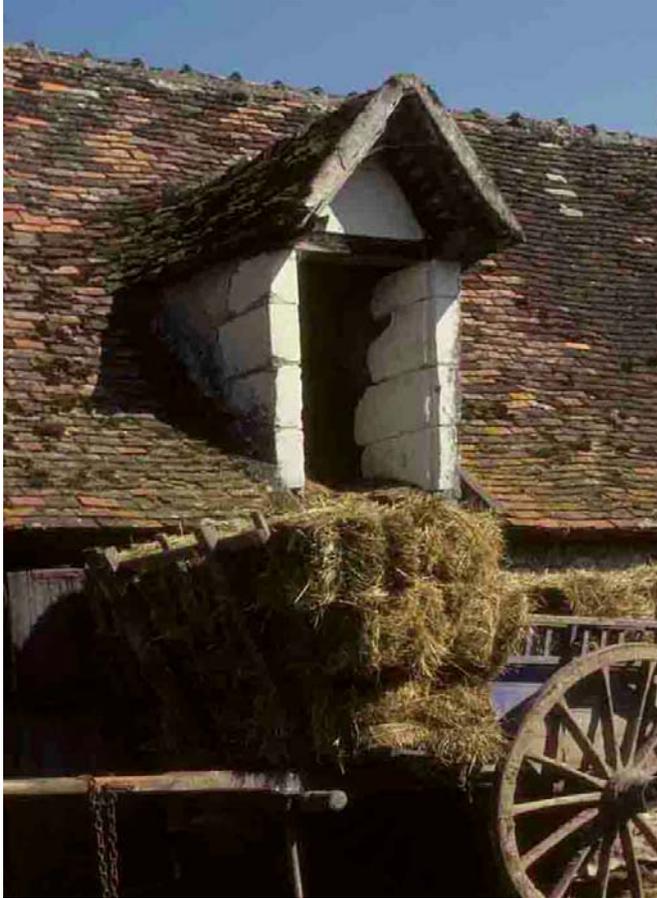
*Caspar (Haut-Rhin), 1811, nous sommes pendant le 1<sup>er</sup> Empire, tandis qu'Alphonse de Châteaubriand entre à l'Académie française, le roi de Rome, fils de Napoléon, vient au monde. A Paris, l'architecte François Bélanger construit la Bourse du Commerce sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Soissons. L'Etat acquiert le monopole de la commercialisation et de la diffusion du tabac. Dans tout l'Empire, les routes reçoivent un numéro.*



*La Brugère (Cantal), 1831, sous la monarchie de juillet, c'est l'année de la création de la légion étrangère, Victor Hugo publie Notre Dame de Paris, on joue pour la première fois en France la 9<sup>e</sup> symphonie de Beethoven, à Lyon, les canuts s'insurgent, Delacroix expose « La liberté guidant le peuple ».*

**La durée d'une maison paysanne est également celle de sa vocation paysanne**, depuis sa construction, qui répondait à un besoin d'usage agricole porté par la

société agraire, jusqu'à ce qu'elle ait cessé d'être habitée et utilisée par des paysans. On peut considérer que la civilisation paysanne française est morte entre la fin de la seconde guerre mondiale et les années 1960, lors de l'essor des « Trente glorieuses », alors que les énergies n'étaient pas chères. Son extinction a été le plus symboliquement marquée par la substitution de la force mécanique à la force animale, quand le tracteur a remplacé le cheval et le bœuf.



*Aux environs de Notz-l'Abbé (Indre), 1978, la France paysanne fut celle de la traction animale, avec, ici, une représentation paradoxale d'une charrette à foin chargée, non pas de javelles mais de balles pressées, une preuve que les véhicules hippomobile ont pu se trouver en sursis quand la mécanisation du travail des champs s'est généralisée.*



*Champougny (Meuse), 1977, ce grand chariot lorrain, à roues rayonnées et cerclées, a été adapté pour être tiré par un tracteur. La maison n'est plus habitée par des paysans mais par des agriculteurs.*

**Quelle a été ensuite la durée de son abandon**, entre l'interruption de sa vocation paysanne et sa ruine, ou sa reprise en restauration, que celle-ci soit heureuse ou non ? Cette période d'abandon est le sort de la plupart des maisons paysannes encore « dans leur jus » ; elles ne sont plus très nombreuses et pour la plupart condamnées à disparaître. Cette période a pu durer plusieurs décennies, entre la fin de la civilisation paysanne et la fin véritable des maisons paysannes. Entre ces deux situations, celui de la maison paysanne et celui de cet abandon, la maison a pu être occupée par des non agriculteurs tout en restant en l'état, mais en ayant perdu sa vocation agricole.



*Planchez le Massas (Nièvre), 2008. Les maisons abandonnées, du moins sans usage parce qu'elles ont quand même un propriétaire, se montrent si familières et présentes qu'elles paraissent éternelles, endormies d'un sommeil qui les conduira à une juste restauration. Datable du XIX<sup>e</sup> siècle, située sur la route de Saulieu, celle-ci est typique du Morvan. Sa toiture est reprise par un film de polyéthylène dont on pourrait s'imaginer qu'il prélude à des travaux de restauration imminents. La maçonnerie n'est pas foncièrement en mauvais état et ne demande guère qu'un crépissage. Et pourtant, cette maison, qui marquait le carrefour de l'Huis-Prunelle, a été démolie, affligeant gaspillage parce qu'elle aurait pu se prêter à l'aménagement d'un gîte rural. Combien de temps s'était-il écoulé entre le départ de son dernier occupant et cette fin regrettable ?*

**Le temps de la maison est celui de sa construction** et nous ignorons ce qu'il pouvait être, faute d'archives, mais il devait être de quelques mois, sinon ou une année, ou deux, pas davantage. Nous ne retrouvons en vérité que des contrats d'ouvrage, mais qui ne rendent pas compte de l'importance des équipes d'ouvriers, maçons, charpentiers et menuisiers, et nous ne pouvons apprécier la part de l'auto construction effectuée par les propriétaires, destinés à devenir les premiers occupants de la maison, si l'on était toutefois propriétaire occupant de celle-ci. L'exemple proposé par Marcel Aymé, dans son roman « la Vouivre », n'est pas très probant. Il consistait dans la construction d'une maison dans la nuit, par l'ensemble des habitants du lieu, au profit de l'un d'entre eux, le fait accompli devenant un droit de propriété définitif du terrain si la maison était achevée au lever du jour. Mais on remarquera qu'il s'agissait d'une maison en pan de bois, qu'elle avait donc certainement dû être construite sur une épure au sol, qu'il avait donc suffi de l'assembler dans la nuit et que le second œuvre : hourdis de torchis, planchers et menuiseries, couverture, avait été mis en place dans les semaines suivantes.



*Lesblands (Jura), 2006, maison en pan de bois de la Bresse jurassienne, semblable à celle de la Bresse Louhannaise. Même si cette structure en pan de bois était d'abord construite au sol, sur une épure à échelle 1, il fallait bien sûr plus d'une nuit pur l'édifier, sans compter le temps nécessaire pour la mise en place des remplissages, la pose des enduits, des sols et des niveaux. Plusieurs semaines, au moins, sinon quelques mois. La maison construite en une nuit dans le roman de Marcel Aymé ne pouvait être qu'une petite maison, d'autant plus incertaine que, dans ce coin de Bresse natale de l'auteur, Villers-Robert, toutes les maisons sont construites en pierre*

**Le temps de la restauration** répond à celui de la construction. Il peut être long, s'il comprend le temps de réflexion et de financement, puis celui du passage à l'œuvre, qui pourra être variablement durable, selon que le propriétaire y contribue ou pas, en tout ou en partie, quelques mois, au plus un an ou deux, voire quelques années, en fonction de l'importance du programme, s'il est confié à des professionnels, interminable, parfois, si ce programme est entièrement conduit par le propriétaire, dans l'inspiration d'une véritable œuvre de restauration ; on peut même considérer que certaines d'entre elles ne doivent pas avoir de fin. C'est encore plus beau quand ce n'est jamais terminé !



Photo Denis Clément

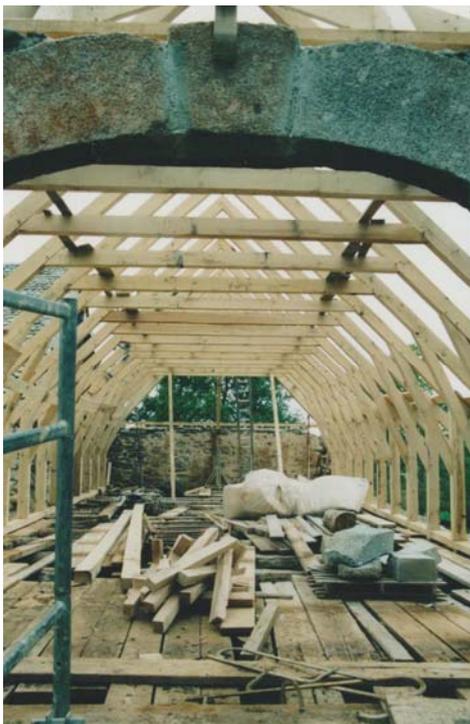


Photo Denis Clément



Photo Denis Clément

*Catherine et Denis Clément, adhérents de Maisons Paysannes de France, ont restauré cet ensemble remarquable situé à Lagarrigue, sur la commune de Laguiole, dans l'Aveyron. Ils nous livrent la chronologie de cette résurrection qui leur a valu de recevoir le prix René Fontaine, décerné par « Maisons Paysannes de France ». Ce projet correspond à la restauration et à l'aménagement d'une résidence secondaire où les propriétaires ne pouvaient être présents que quelques semaines par an.*

*De l'été 1993 à l'été 1994, le temps disponible a été consacré à la recherche d'une maison typique auprès d'une agence ; à la première découverte de la maison et dès la visite de l'intérieur, dans la semaine, la vente a été conclue.*

*En mai 1995, la première étape de la restauration a pris forme d'un état des lieux ; de premiers travaux ont été conduits à minima pour rendre la maison habitable l'été.*



*Deuxième étape de 1998 à 2000, intervention sur les annexes, la soue à cochon, le four à pain, presque à l'état de ruines, mais de nouveau recouverts de lauzes.*

*Troisième étape 2001 2002, travaux de sauvegarde essentiels terminés, amélioration du confort, chambres à l'étage, salle d'eau et toilettes, la grange a été vidée du vieux foin.*



*Quatrième étape, grange, étable, réfection de la charpente, reprise du mur côté cour, dépose de l'encadrement de grange en béton, reprise de l'encadrement de la grange avec du remploi.*

*Cinquième étape, aujourd'hui, nettoyage et aménagement général.*

*« Aujourd'hui, le four fonctionne : pain, pizza, quand on a le temps . . . On pourrait faire bien d'autres choses mais on n'est pas encore au point. Une fois on a fait du poulet. C'était au top car les cuissons étant lentes, on gagne*

*un moelleux extraordinaire. »*

**Temps de la maison, encore, que celui mis par la maison à se dégrader**, quand elle n'est plus habitée ni entretenue, laissée en déshérence sinon en jachères. Elle peut être de plusieurs décennies, tout dépendant, en vérité, de la résistance du toit aux éléments. Les comptes de tutelle de Bisping, par exemple, démontrent que les maisons en pan de bois du village, même habitées mais non entretenues, ne mettaient que quelques décennies à se dégrader sérieusement ; l'intérêt des mineurs orphelins était de la vendre plutôt que de la réparer. L'exemple d'une maison de Chambornay-les-Bellevaux montre que cette dégradation peut survenir brusquement, à la rupture de la panne faîtière, entraînant l'effondrement soudain d'une partie du toit, lors que la maison semblait jusque là en bon état.



*Cette maison de Chambornay-les-Bellevaux (Haute-Saône), semblait partie pour des décennies dans son état d'abandon. Son propriétaire, le voisin, ne ressentait pas la nécessité de la vendre ou de l'entretenir. Rongée par une gouttière maligne, la faîtière en chêne s'est rompue d'un coup, une nuit, en entraînant la ruine des deux-tiers de la toiture.*





*Vibersviller (Moselle), en 1991, cette maison, construite de pan de bois dans le triangle du pignon, était encore habitée et paraissait solide.*



*La voici en 2014, après quelques années d'abandon certainement autant moral qu'architectural. Depuis quand le compte à rebours a-t-il commencé et quand viendra le premier coup de pelleuse ? Un véritable gâchis quand on voit sa surface habitable et la présence d'un second grand logis, à droite.*

Mais, en temps ordinaire, **quelle est la durée des matériaux et des structures**, entre leur usure naturelle et leur obsolescence sociale par effets de mode ? La première est une question d'exposition, puisque les appareillages exposés aux vents pluvieux d'ouest et du sud finissent assez tôt par s'user, contrairement à ceux qui le sont à l'est et au nord ; elle est aussi une question de bonne protection par le haut, contre la pluie, et par le bas, contre les remontées d'eau par capillarité venues du sol et des rejaillissements d'eau de pluie tombées du toit. Obsolescence quand la valeur de représentation des matériaux n'est plus assez forte, devant l'apparition de nouveaux matériaux portés par des effets de confort ou de plus grande image sociale. Que devient dès lors le temps d'usage de la maison, avant son abandon prématuré, provoqués par le principe d'une civilisation du tout à jeter. Tant qu'ils sont protégés, les matériaux de construction peuvent être de longue durée, aussi bien le bois que la pierre ; en témoignent les maisons de Bresse lyonnaise, dans l'Ain, bien couvertes par leur toit parapluie. Les plus anciennes datent du XV<sup>e</sup> siècle, ce qui est exceptionnel. Les matériaux de couvertures résistent moins longtemps car ils sont les plus exposés.



*Maison d'Emilie (Moselle), construite en 1717. En haut, le pan de bois de la façade avant, exposé à nord et protégé par le toit, est resté en bon état de conservation, avec son torchis. En bas, celui de la façade arrière, au sud, est légèrement plus dégradé, et son torchis a dû être remplacé par de petits moellons vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.*

Le temps de la maison est encore **celui pendant lequel elle est conservée en mémoire** alors qu'elle a disparu. En principe, il ne dépasse pas la vie de ceux qui ont connu cette maison et ont pu lui porter un attachement suffisant pour la garder en mémoire. Ce temps est complémentaire de celui pendant lequel la maison, encore présente, s'identifie à son dernier occupant. Il faut, comme conditions, que la maison n'ait pas été réoccupée et qu'elle entretienne la mémoire de la dernière personne qui y a vécu. Bien sûr, ce temps ne dure pas au-delà de la vie de ceux qui ont connu cette personne.



*Sa valeur historique vaut à cette maison de Cal Mateu, sur la commune de Sainte-Léocadie (Pyrénées Orientales), de conserver à jamais le nom de ses plus illustres possesseurs, de 1667 à la Révolution, les membres de la famille Sicart, détentrice de la charge de viguier de Cerdagne, le représentant local du roi de France, après la signature du Traité des Pyrénées, en 1659, qui consacra le rattachement de la Cerdagne au royaume. Elle porte le nom générique de tous les titulaires successifs de la charge puisqu'elle est désormais connue sous le nom de viguier de Cerdagne. Classée Monument Histoire, convertie en musée, elle s'est maintenue sur trois temps : ses fonctions politiques et administratives de l'Ancien Régime ; sa perte de fonction après sa Révolution, au profit d'un autre statut qu'il conviendrait de définir ; enfin, sa vocation de lieu de mémoire, après sa conversion en musée.*



*Barisey-la-Côte (Meurthe-et-Moselle), 1977, jusqu'à il y a une vingtaine d'années, cette maison fut appelée « maison Thiers », parce que son avant-dernier propriétaire était l'arrière petit-fils d'Auguste Thiers, petit cousin de l'homme d'Etat, venu de Lyon en Lorraine pour effectuer un remplacement militaire, lequel avait acheté cette maison en prenant le fermage qui allait avec.*

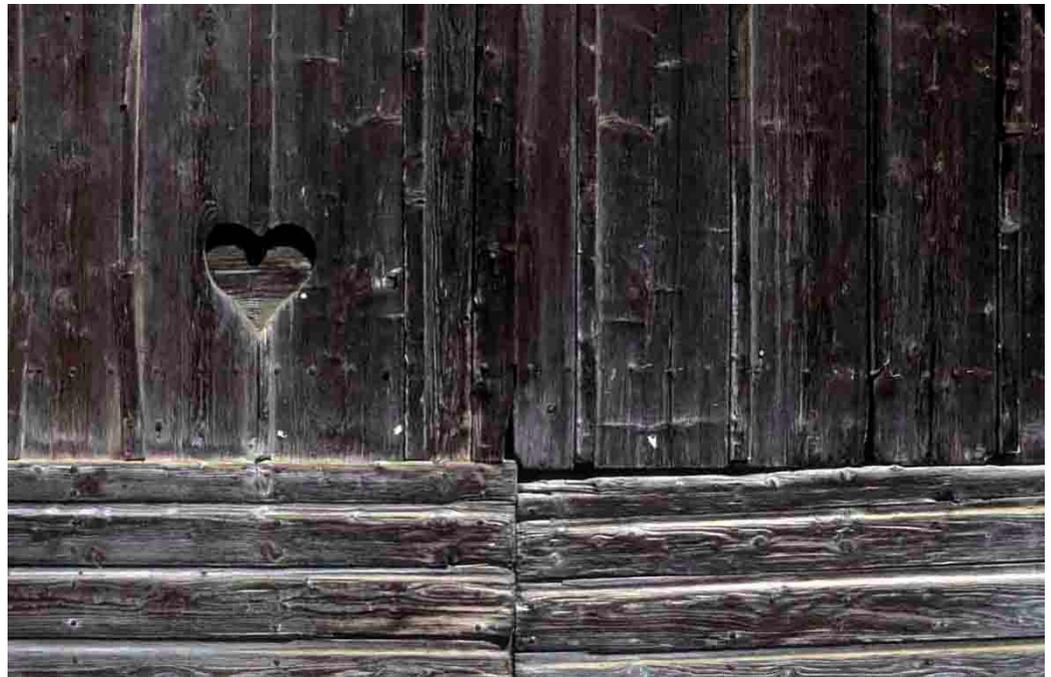


*Barisey-la-Côte (Meurthe-et-Moselle), en face, reconstruite en 1802 (ou an 10), 1989. cette remarquable maison de laboureur fut longtemps appelée par ses voisins « maison de la Clarisse », autrement Marie Clarisse Maitrehanche, décédée en 1939 à l'âge de 57 ans.*

Cette mémoire du dernier occupant de la maison possède elle aussi une durée, car elle finira par s'effacer le jour où les contemporains de ce dernier occupant disparaîtront à leur tour, ou quand la maison changera de propriétaire, dont l'identité s'imposera dès lors. La mémoire du dernier occupant ne joue que dans le cas des maisons vides, habitées, en quelques sortes, par leurs fantômes.

Le temps de la maison est également celui de l'élaboration des matériaux : la croissance des arbres a pris des centaines d'années ; la formation des minéraux date de centaines de millions d'années. Ces moellons que l'on jette négligemment à la décharge, à l'occasion de démolitions, témoignent de l'histoire géologique de la terre. En posant les yeux sur la plus modeste des maçonneries de pierre, on peut méditer sur son grand âge avec un évident respect.

*Courbette (Jura), 2014. Quel âge ont les arbres quand ils sont abattus pour être mis en œuvre sur la maison ? Quelques centaines d'années, sans doute. La question n'a pas été étudiée. Grâce à la dendrochronologie, il est possible de connaître avec une grande précision la date de mise à bas du tronc, à condition que le bois ait conservé son aubier. Si en plus il a conservé son cœur, il est possible de savoir depuis quand il poussait lorsqu'il a été coupé.*



***Préserver le temps des maisons, lors de la restauration, en prenant soin de garder au mieux les matériaux et les structures, les formes et les volumes d'origine, parce qu'il est impossible de reconstituer à l'identique ce que l'on modifie. Comme pour les sites archéologiques, ce qui est repris est définitivement perdu. La règle d'or de Maisons Paysannes de France, « Restaurer, c'est conserver », s'impose donc plus que jamais. Une restauration ne doit pas se concevoir comme une reconstruction. Un bois neuf, même façonné à l'identique, n'aura jamais la même valeur qu'un vieux bois. Il est par exemple préférable de doubler une charpente ou un pan de bois faiblissant, que de le remplacer par une structure moderne. Le pire risque que l'on puisse faire prendre aux patrimoines bâtis est le nivellement par le présent ; on doit entrer dans une maison comme en histoire, à travers tous les niveaux d'époques qui la datent. Le temps ancien produit une certaine vibration, entretient une certaine présence des matériaux. Ne pas toucher aux matériaux, aux volumes, aux ambiances, au risque de dissiper le temps qu'ils entretiennent !***

Quant aux **pierres de maçonneries**, elles sont d'un **âge géologique** qui dépasse l'entendement puisqu'il se chiffre en millions d'années, de quoi se montrer respectueux devant nos vieux murs et d'hésiter avant de les envoyer à la décharge ou en remblai de chemin<sup>2</sup>.

Les basaltes, issus des éruptions volcaniques du Massif central, nous paraissent indistincts et pourtant, ils présentent des écarts d'âges importants. Ceux du Cantal remontent à l'aire tertiaire, âgés de:13 à 3 millions d'années, mais principalement de 7 millions. Ceux du Velay, en Haute-Loire, à peine plus jeunes, puisqu'ils sont de 14 à 1 millions d'années, ont fait



irruption à cheval entre le tertiaire et quaternaire. Et ceux du Devès font figure de gamins puisqu'ils ne titrent qu'entre 2,7 et 0,6 millions d'années, ce sont nos « contemporains » du quaternaire, nos grand aînés, en quelque sorte !!

*Saint-Georges-d'Aurac, Freycenet (Haute-Loire), basalte du Devès, entre Loire et Allier. Entre 2,7 et 0,6 millions d'années avant notre époque.*



*Chacornac (Haute-Loire), basalte du Velay, âgés de 14 à 1 million d'années..*



*Grange-Neuve (Cantal), basalte du Cantal, les plus anciens, de 13 à 3 millions d'années.*

---

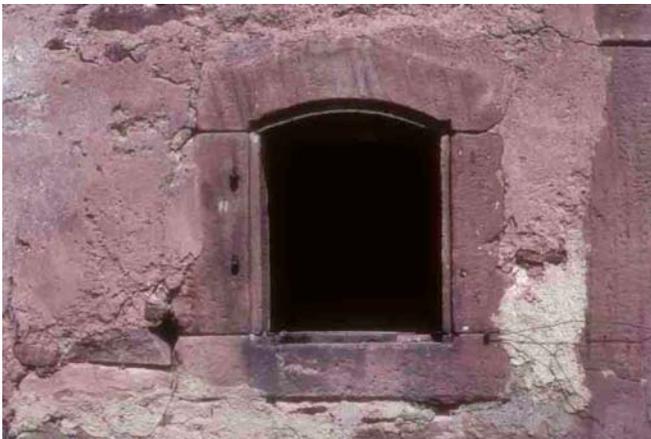
<sup>2</sup> Avec la contribution d'Evelyne Arnould, Marie-José le Garrec , Dominique Harmand.



*Crissay-sur-Mance (Indre-et-Loire), le tuffeau de Touraine remonte à quelques 90 millions d'années, à l'ère secondaire.*



*Chevillon (Moselle). Le calcaire oolithe de Jaumont, qui couvre le nord de la Lorraine, jusqu'aux Ardennes (pierre de Ham), date du Bajocien moyen, dans le Jurassique moyen de l'ère secondaire, soit de 171,6 à 167,9 millions d'années, mais ce dépôt, d'une vingtaine à une trentaine de mètres d'épaisseur, s'est effectué en 600 000 ans.*



*Dans les Vosges, le grès rouge correspond au grès résistant du Buntsandstein, déposé de la fin du Permien, de 253,8 millions d'années, au Trias moyen, à 239 millions d'années.*

*Goven-Guipry (Ille-et-Vilaine), schistes bleus de Bretagne datent de 450 à 300 millions d'années. C'est la première formation de l'ère primaire en Bretagne.*



Le **temps de la maison est enfin celui que dure sa propriété familiale**, quelle se situe dans la lignée, par exemple dans les pays de droit romain, où seul un héritier succède au père dans la maison familiale, ou que cette société soit viagère, comme dans les pays de droit écrit, où la maison sort de la lignée à chaque héritage ou presque. Les modes de faire valoir, direct ou indirect, le temps de renouvellement des baux de fermage ou de métayage jouent de leur côté sur le temps de renouvellement de la présence familiale, il faut alors distinguer entre la propriété et l'occupation de la maison. Ce ne seront alors pas les mêmes noms qui apparaîtront sur le cadastre (propriétaire) et les recensements de population (occupant), à condition que la maison soit identifiable sur les recensements.



*Balagué (Ariège), 2001. Dans le sud de la France soumis au droit romain et à la pratique de l'héritier unique, la maison, l'oustal, se transmet dans la même lignée de génération en génération.*

*Les maisons paysannes restent modernes par le seul fait qu'elles existent encore de nos jours, dès lors, il n'y a pas lieu de les opposer aux maisons contemporaines, industrielles et modernisantes. Elles sont toujours actuelles, depuis leur présent absolu, qui s'est révélé en leur temps, dans leur histoire, et se gardent durablement, ce qui leur permet précisément de se maintenir hors du temps. Cela pose question sur la valeur de la modernité et l'acception du mot, quand les historiens qualifient de période moderne le temps qui s'est écoulé entre le Moyen Âge, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et la Révolution, à la fin du XVIII<sup>e</sup>. Il n'y a donc pas lieu de faire le moindre complexe devant le grand âge des maisons anciennes, loin de la querelle des anciens et des modernes. Ce n'est qu'une question de nature et de respect de la personnalité architecturale des maisons anciennes, qui entrent dans un autre registre que les constructions du dernier cri. Elles représentent deux mondes indépendants, sans que l'un doive se hiérarchiser à l'autre. Chacun doit être traité, aujourd'hui, dans sa logique constructive.*



*Lancée, la Rougerie (Loir-et-Cher), 1988, dans le centre de la France, le faire valoir-indirect conduisait autrefois les familles à souvent changer de domicile, à chaque renouvellement des baux de fermages*



*Allain (Meurthe-et-Moselle), 1976, en Lorraine, même au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'époque de cette maison, les laboureurs étaient propriétaires de leur maison mais celle-ci quittait souvent la lignée à chaque succession.*